

COMITÉ SOCIAL ET ÉCONOMIQUE DEMS FLASH CSE

NOVEMBRE 2020

Difficile de résumer en quelques pages les deux jours de blablas et de défilé de chiffres qu'ont constitué le CSEE et les deux CSEE extraordinaires de novembre.

Les réjouissances ont démarré le 16 novembre par une séance extraordinaire consacrée à deux points :

- Information en vue de la consultation sur le projet d'apport partiel d'actifs de l'entité Cyber (Capgemini DEMS France) vers CIS (Capgemini TS) au 1er janvier 2021
- Information en vue de la consultation relative au projet d'évolution de l'organisation de Capgemini DEMS France dans le cadre de la constitution de la GBL ER&D au 1er janvier 2021

Nous avons eu droit le lendemain à une seconde session extraordinaire :

- Information en vue de la consultation sur la politique sociale, les conditions de travail et l'emploi de l'entreprise en 2019 - Présentation du rapport d'expertise du Cabinet Syndex

INFORMATION EN VUE DE LA CONSULTATION SUR LE PROJET D'APPORT PARTIEL D'ACTIFS DE L'ENTITÉ CYBER (CAPGEMINI DEMS FRANCE) VERS CIS (CAPGEMINI TS) AU 1ER JANVIER 2021

Capgemini et la cybersécurité, c'est une vieille histoire et ce ne sont pas les ancien.ne.s salarié.e.s d'Euriware qui nous contrediront. Afin d'amadouer les politiques locaux de Cherbourg, la direction avait déjà fait miroiter un « Centre Mondial de Cybersécurité » à Cherbourg. Projet qui a évidemment fait long feu sitôt la vente d'Euriware effectuée.

La cybersécurité en France, c'est quoi ? 50 salarié.e.s chez DEMS, 110 chez CIS (Capgemini TS). Le projet présenté consiste à transférer les 50 salarié.e.s DEMS vers l'entité CIS.

On nous ressort les motifs habituels «Améliorer la visibilité»,

«Atteindre la taille critique» ... Le rachat d'ALTRAN et l'achat de la Société américaine LEIDOS spécialisée dans ce domaine nous amènent à nous poser des questions sur la véritable nature du projet et l'avenir des salarié.e.s concerné.e.s.

Pourquoi priver DEMS d'une activité jugée rentable et en pleine expansion ?

Quel sera l'avenir des salarié.e.s DEMS dans ce nouveau contexte ? Les élu.e.s du CSEC partagent nos interrogations et ont demandé une expertise.

Affaire à suivre...

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE EN VUE DE LA CONSULTATION RELATIVE AU PROJET D'ÉVOLUTION DE L'ORGANISATION DE CAPGEMINI DEMS FRANCE DANS LE CADRE DE LA CONSTITUTION DE LA GBL ER&D AU 1ER JANVIER 2021

L'objet de cette réorganisation est bien évidemment de préparer l'intégration d'ALTRAN. Cette réorganisation est prévue pour le ... 1er janvier 2021, autant dire que la direction ne compte pas perdre de temps en expertise et consultations des élu.e.s. Encore une fois, c'est service minimum ! On nous inonde de chiffres et de documents rédigés dans la novlangue habituelle et censés nous fournir de l'information. Nous devons nous contenter de ça !!

On commence donc par la création d'une GBL (Global Business Line) ER&D (Engineering Research and Development) au niveau mondial (anciennement Engineering), avec une partie d'Altran

Pour l'instant (mais aucune information sur l'évolution à court ou moyen terme), cette GBL sera, pour la France, constituée de

deux entités juridiques (ALTRAN et DEMS) mais ... dirigées par la même personne (en l'occurrence Arnaud Maury) !

Pour DEMS France, redécoupages et charcutages sont au menu avec le regroupement des salarié.e.s RSE et SDE et la création d'un département « Digital Manufacturing » regroupant tout IT1, 401 salarié.e.s de SDE et 40 de XPE et. On parviendrait à 3 ensembles :

- SDE/RSE : 861 CSS : intégration système + logiciel
- XPE : 897 CSS : ingénierie physique
- Digital Manufacturing : 839 CSS

Il est clair que toutes ces manœuvres visent à aligner l'organisation de DEMS sur celle d'ALTRAN dans le but d'une prochaine absorption (mais qui mangera qui ?).

Elle s'accompagnera évidemment d'un regroupement des forces commerciales, des fonctions support ce qui implique la chasse aux « doublons » !

D'autre part, l'activité « Digital Manufacturing » est jugée « au cœur » de la stratégie de la nouvelle direction. Gageons que cela impliquera certainement des coupes claires dans les secteurs jugés moins rentables.

Bref, à la CGT, nous nous attendons au pire en termes de pertes d'emplois et de dégradation des conditions de travail. Arnaud Maury, lors de sa présentation, nous a longuement parlé ... d'ALTRAN et (à moins que ne nous soyons un peu endormi.e.s durant son discours ...) n'a pas prononcé une seule fois le mot « DEMS ». Inquiétant !

#SYNDIQUEZ-VOUS

CGT-CAPGEMINI.FR

REJOINDRE LA CGT CAPGEMINI



facebook.com/CGTCAPGEMINI



@CGT_Capgemini



linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini



@cgtcapgemini



cg-t-capgemini.fr / contact@cg-t-capgemini.fr

NOVEMBRE 2020

ÇA « DÉMATÉRIALISE » !!

C'est la grande mode et c'est parait-il le « progrès » ! Après les chèques-restaurant, c'est au tour de la mutuelle de se dématérialiser. La petite carte envoyée tous les ans pour faire valoir vos droits va disparaître et faire place à une « appli ». C'est moderne, ça fait jeune et ça fera économiser 3 sous à l'assureur ! Pour les rebelles aux Iphones et autres gadgets, il suffira d'imprimer le document vous-mêmes ! Elle n'est pas belle la nouvelle vie 2.0 ?

Autre invention. Il faudra bientôt, en cas de maladie ou d'accident, déclarer vos arrêts de travail sur

MyConnect !! Tant pis si l'on n'a pas de PC portable ou de connexion au SI Capgemini. Quant au droit à la déconnexion (surtout si l'on est malade), cela n'a pas l'air d'être une préoccupation pour la direction.

Avec le télétravail généralisé, le « flex-office » et la multiplication des « outils » numériques utilisables à distance, la vie de bureau va devenir bien inhumaine !

Ceci-dit, l'isolement des salarié.e.s, leur éloignement les un.e.s des autres, ne serait-ce pas le rêve secret du patronat ?

SITUATION LIÉE AU COVID

La direction semble maîtriser la situation dans les locaux Capgemini. Pour le reste (situation dans les sites clients) c'est le grand n'importe quoi ! Les élu.e.s CGT avaient déjà dénoncé la situation sanitaire chez le client DASSAULT lors du dernier CSEE. Questionnée à nouveau sur le sujet, la direction « ne sait pas » !!

Elle est de même incapable de nous fournir le pourcentage de salarié.e.s en télétravail pour les sites clients ! A croire que dès qu'un.e salarié.e est « casé.e » sur un contrat, sa situation n'est plus le souci de la direction. Depuis le temps qu'on parle de « marchands de viande » ...

R&I

Aucun point d'avancement des projets R&I n'est présenté par la direction !

Décidément, ces « projets » semblent n'avoir qu'un seul but, caser à tout prix les salarié.e.s en inter-projets ou en sous-charge en empochant au passage des aides substantielles de l'état !

INFORMATION SUR LA POLITIQUE SOCIALE, LES CONDITIONS DE TRAVAIL ET L'EMPLOI EN 2019

Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet lors d'un prochain flash. La situation est toujours aussi insatisfaisante. L'écart des rémunérations est toujours grandissant au fil des années. Le problème d'écart de salaires entre femmes et hommes est toujours d'actualité malgré les beaux discours de la direction

et les plans de « rattrapages ». Quant à la formation, outil indispensable dans nos différents métiers, cela vire au Grand Guignol avec la multiplication d'actions d'e-learning de moins d'une heure qui n'ont rien à voir avec une quelconque action de « formation » et qui sont toutefois comptabilisées comme telles.

#TÉLÉTRAVAIL
<https://enqueteteletravail.fr/capgemini>
CGT-CAPGEMINI.FR



facebook.com/CGTCAPGEMINI

@CGT_Capgemini

linkedin.com/company/syndicat-cgt-capgemini

@cgtcapgemini

cgt-capgemini.fr / contact@cgt-capgemini.fr